

# Le système d'écriture Conté : outil de création et/ou de patrimonialisation en danse ?

« **Projet blanc** » soumis par Sophie JACOTOT – septembre 2012

Unité de recherche d'accueil souhaitée : CRAL

Le système de notation du mouvement de Pierre Conté (dit aussi « système Conté » ou « écriture Conté ») est, avec le système Laban (dit aussi « cinétophographie Laban » ou « labanotation ») et le système Benesh (« choréologie »), l'un des trois principaux systèmes d'écriture de la danse utilisés en France à l'heure actuelle. Créé, comme la cinétophographie Laban, dans les années 1930, le système Conté s'inspire largement du système d'écriture musical, dans sa forme comme dans sa conception. Une partition en système Conté se lit en effet comme une partition musicale, elle utilise en partie les mêmes signes (portées, notes, signes de reprise...) et le même vocabulaire (pianissimo, fortissimo, crescendo, staccato, legato...) que celle-ci, tout en disposant de spécificités propres à l'écriture du mouvement, notamment dans sa dimension spatiale.

Depuis 2009, j'ai souhaité poursuivre le travail engagé au cours de mon doctorat<sup>1</sup> dans la voie d'une histoire culturelle appliquée à l'objet danse en ouvrant un chantier inédit autour de Pierre Conté et de son système d'écriture du mouvement, n'ayant jusque-là fait l'objet d'aucune recherche historique. À travers la figure de Pierre Conté (1891-1971), formé à la biomécanique à Joinville, professeur d'éducation physique, compositeur, chorégraphe et théoricien du mouvement, c'est tout un pan méconnu de l'histoire de la création et de la transmission en danse, du début des années 1930 à la fin des années 1960, qui se fait jour. À partir d'entretiens (menés auprès de danseurs ou de musiciens ayant travaillé avec Pierre Conté entre les années 1940 et sa mort en 1971), de sources d'archives publiques et privées (notamment la collection de Michelle Nadal<sup>2</sup>), de documents audiovisuels (certains films de Jean Painlevé, dont Conté était l'ami), iconographiques ou imprimés (presse, écrits de Conté<sup>3</sup>...), j'ai commencé à retracer le parcours de cet homme, son réseau de relations (paradoxalement plus connecté au monde du théâtre qu'à celui de la danse), ses références

---

<sup>1</sup> Sophie Jacotot, *Entre deux guerres, entre deux rives, entre deux corps. Imaginaires et appropriations des danses de société des Amériques à Paris (1919-1939)*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Pascal Ory, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2008.

<sup>2</sup> Ancienne élève de Conté, ayant fait partie de sa compagnie à la fin des années 1940, Michelle Nadal (née en 1928) a fait une carrière internationale d'interprète auprès de chorégraphes tels Kurt Jooss ou Léonide Massine, puis de comédienne et d'actrice avec André Barsacq, Jean Deschamps ou Jean Renoir. Pendant 20 ans, elle enseigne ensuite la danse aux élèves du Conservatoire national d'Art dramatique et de l'ENSATT, avant de se consacrer à la conservation et à la transmission de la pensée et du système d'écriture de son maître.

<sup>3</sup> Il s'agit de ses mémoires (2 ou 3 volumes), rédigés dans les années 50 et non publiés, auxquels je n'ai eu que partiellement accès jusqu'à présent, de la revue *Le Guide Chorégraphique, revue trimestrielle. Articles, analyse technique et pédagogie* qu'il fonde en 1933 et qui paraît chaque trimestre jusqu'en 1936 (16 numéros au total), ainsi que de ses écrits théoriques sur la danse et le mouvement (Pierre Conté, *La danse et ses lois*, Paris, Arts et mouvement, 1952 ; Pierre Conté, *Technique générale du mouvement*, Paris, Arts et mouvement, 1977).

intellectuelles, ses aspirations morales et ses ambitions esthétiques. Ce volet biographique, encore inachevé, est fondamental pour comprendre le contexte qui a vu naître et évoluer non seulement l'œuvre chorégraphique de Conté – environ 130 chorégraphies, toutes consignées sur partition –, mais aussi le système d'écriture du mouvement dont il est l'auteur.

En tant que chercheuse associée au Département de la Musique de la BnF (où sont désormais conservées la totalité des partitions autographes de Pierre Conté), et grâce à l'Aide à la Recherche et au Patrimoine en danse qui m'a été attribuée en 2010 par le Ministère de la Culture et le Centre national de la danse (CND), j'ai pu inventorier, cataloguer, décrire et commencer à analyser l'ensemble du fonds Pierre Conté, constitué de 58 partitions données dans les années 1990, et de 170 partitions (œuvres chorégraphiques et œuvres musicales composées par Conté) dont le don vient d'être fait à la BnF. La tension entre création et patrimonialisation, que je souhaite aborder à travers le présent projet de recherche, m'est apparue comme un point nodal relativement à l'écriture Conté, y compris dans les aspects techniques de ce don que j'ai contribué à rendre effectif. En effet, la détentrice des partitions, Michelle Nadal, envisageant l'écriture comme un outil de création pour le présent et non comme un moyen de laisser (pour l'avenir) des traces du passé, était moins soucieuse de la conservation des œuvres de son maître que de la formation des danseurs et des chorégraphes d'aujourd'hui, avec le support des partitions de Conté. Elle craignait ainsi que ce don à la BnF constitue un « enterrement de première classe » (selon sa propre expression) pour l'œuvre et pour le système d'écriture du mouvement de Conté. La perspective d'une numérisation du fonds et de sa mise à disposition à la médiathèque du CND, le rendant plus accessible aux praticiens de la danse, a permis de la rassurer, mais son inquiétude soulève, on va le voir, un certain nombre de questions et d'enjeux relatifs à la consignation de la danse par le biais d'un système de notation, *a fortiori* dans le cas du système Conté qui se réclame du modèle solfégique.

L'analyse des œuvres de Conté d'après les partitions (étudiées à la lumière des programmes, photographies, critiques de presse, écrits du chorégraphe, etc.) pourra permettre, outre la mise en avant de modèles esthétiques (conception expressive de la danse, etc.) et de champs sémantiques propres à la production chorégraphique de cet auteur, de comprendre l'originalité profonde d'un processus de création chorégraphique utilisant le support partitionnel. Le lien étroit qui relie le système d'écriture du mouvement (qui est aussi un système de pensée du mouvement) conçu par Conté au système d'écriture musical occidental découle directement de la théorie de Conté selon laquelle musique et danse sont des arts « jumeaux », faisant de son système d'écriture un véritable « solfège corporel », supposé permettre aussi bien la formation motrice de base de tout individu que la composition d'œuvres chorégraphiques des plus complexes. La fonction patrimoniale de la notation du mouvement apparaît comme la plus évidente, d'autant que la danse est généralement considérée comme l'art le plus éphémère de tous (mais l'art de la mise en scène l'est sans doute tout

autant !), ne laissant que des traces subjectives ou biaisées comme la vidéo, et non un vrai « texte ». Cependant, les conséquences de l'utilisation de l'écriture sur le processus de création lui-même méritent peut-être plus encore d'être analysées car elles apparaissent comme un élément à la fois original et méconnu dans le champ chorégraphique.

Le cas de Pierre Conté apparaît en ce sens comme emblématique, certains témoignages de danseurs ayant travaillé avec lui à la fin des années 1940 permettant de comprendre que les répétitions en vue des spectacles montés avec sa compagnie consistaient généralement en des sortes de mises au point, puisque « chacun arrivait en sachant son rôle<sup>4</sup> », appris chez soi grâce aux partitions. Cela implique bien entendu que tous les danseurs travaillant avec lui avaient été formés au système d'écriture Conté. Autre phénomène assez inédit en danse (alors qu'il est très commun en musique), certaines œuvres de Pierre Conté ont été réalisées, dans les années 1960, uniquement d'après partition, sans la présence du chorégraphe. Michelle Nadal ou d'autres danseurs parmi ses proches collaborateurs faisaient office de maître de ballet, dont le rôle peut être assimilé ici à celui du chef d'orchestre pour la musique.

A partir d'une connaissance à la fois théorique et pratique<sup>5</sup> du système d'écriture Conté, mon projet consiste donc à analyser la conception du mouvement, du corps et de la danse qui découle de ce système de notation, à l'aune des notions de création et de patrimoine qui sont au cœur de sa conception et des usages qui en sont faits. Ceci devrait mener à une réflexion plus générale sur les notations chorégraphiques et leur place dans les processus de création et de patrimonialisation en danse, mais aussi à nous interroger sur une autre dimension, celle de transmission, inhérente aux usages passés et présents du système Conté dans le cadre pédagogique, pour l'apprenti danseur ou l'apprenti musicien. Parce qu'il s'inspire et se fonde sur le système d'écriture musical (vocabulaire, principes de lecture et d'écriture, corps du danseur conçu comme celui d'un percussionniste, etc.), l'analyse du système de notation Conté gagnera à être menée en collaboration avec des théoriciens de la musique et des spécialistes du rapport entre musique et écriture.

---

<sup>4</sup> Entretien avec Denise Torné, 29 octobre 2009.

<sup>5</sup> À partir de 2006, j'ai suivi la formation en notation Conté proposée par l'association Arts et mouvement, validée par un Diplôme obtenu en 2009.